

# 6 questions aux partis politiques

Les pharmaciens sont inquiets pour leur avenir. La viabilité d'un grand nombre de pharmacies est mise à mal par la conjugaison de nombreux facteurs. Les coûts d'exploitation ne cessent d'augmenter alors que les pharmaciens participent depuis des années aux efforts budgétaires, tout en finançant par eux-mêmes le développement de nouveaux services visant à améliorer l'accompagnement des patients et la qualité des soins pharmaceutiques. Depuis plusieurs années, le nombre de pharmacies ouvertes au public est en baisse constante dans notre pays.

- 1) **Comment votre parti se positionne-t-il par rapport à cette évolution ? Le nombre de pharmacies est-il trop élevé dans notre pays ?**
- 2) Depuis plusieurs années, les pharmaciens sont rémunérés essentiellement pour les soins pharmaceutiques prodigués à leurs patients. Ces soins pharmaceutiques doivent être assurés pendant toute la durée d'un traitement. Or, si la rémunération du pharmacien est aujourd'hui dissociée du prix des médicaments, elle ne dépend pas de la durée du traitement, mais reste liée au volume délivré. **Dans quelle mesure votre parti est-il prêt à corriger cette anomalie ?**
- 3) Les interventions du pharmacien visant à stimuler le bon usage du médicament permettent de réaliser des économies au niveau du budget des soins de santé. Celles-ci devraient être réinjectées –du moins en partie– dans le secteur officinal pour soutenir le déploiement de nouveaux services à valeur ajoutée pour la santé publique. **Votre parti est-il prêt à défendre cette approche pour financer, par exemple, l'élargissement des Entretien d'accompagnement de Nouvelle Médication (aujourd'hui réservés aux patients asthmatiques) à d'autres catégories de malades chroniques ?**
- 4) En tant qu'expert du médicament, le pharmacien veille à son bon usage et à l'observance des traitements. A ce titre, il doit faire partie intégrante de l'équipe de soins multidisciplinaire qui accompagne les patients chroniques. **Comment concrétiser et soutenir la participation du pharmacien à cette prise en charge multidisciplinaire ?**
- 5) En tant que prestataire de soins très accessible, le pharmacien est très souvent sollicité en premier recours par la population (y compris durant le service de garde). Si nécessaire, il réoriente le patient vers le prestataire ou le service de santé adéquat. **Dans quelle mesure votre parti est-il prêt à soutenir et à développer ce rôle de « centre de tri » joué par le pharmacien, notamment dans le cadre de la réforme des services de garde qui a été récemment lancée ?**
- 6) Le secteur officinal emploie 20.000 personnes. Vu la situation actuelle, les jeunes pharmaciens éprouvent des difficultés à trouver des financements pour la reprise d'une officine ; de plus en plus de conditions leur sont imposées par le secteur bancaire. **Votre parti est-il prêt à soutenir les jeunes pharmaciens qui se lancent dans un projet de reprise et comment ?**